

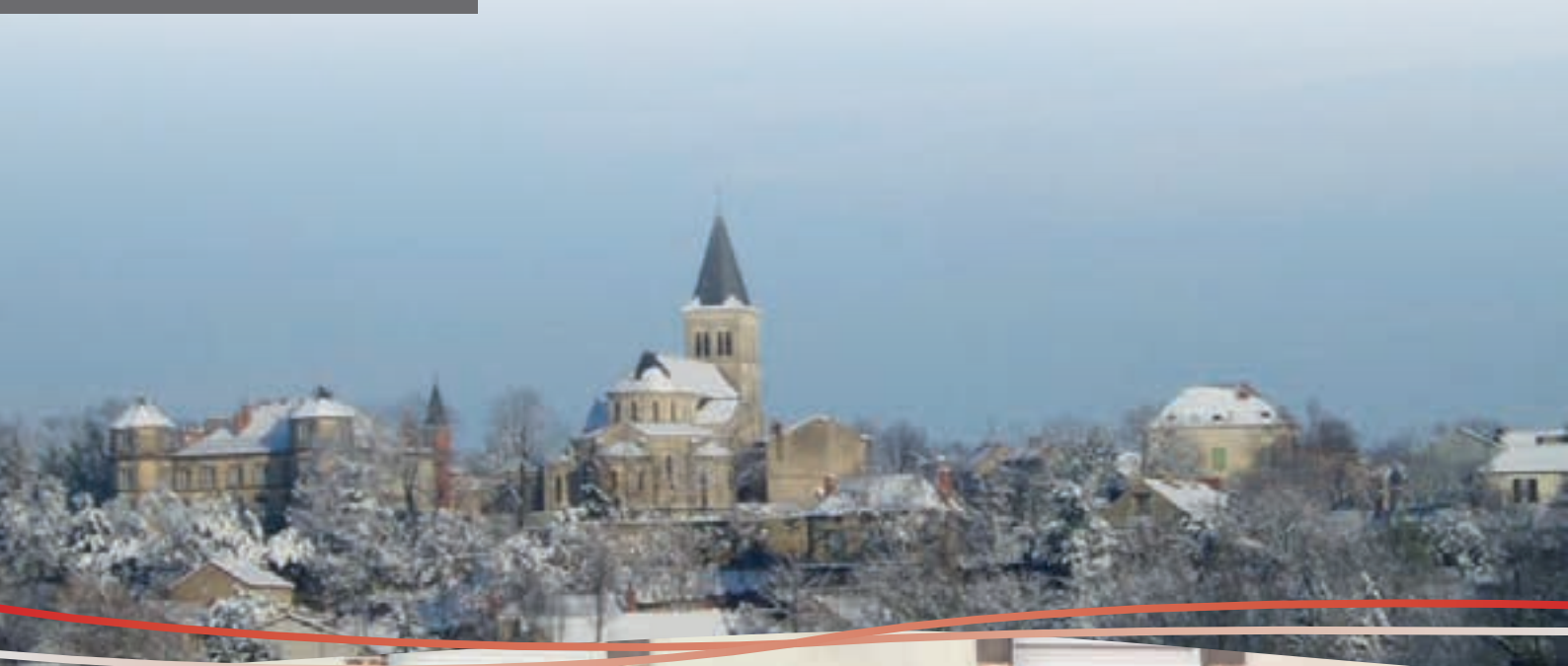


Aubiat



Infos de nos *Villages*

Décembre 2015 – 3^e Édition



Renseignements utiles

Mairie d'Aubiat

Horaires ouverture secrétariat

- ★ **Lundi**
de 8h à 12h
- ★ **Mardi et Jeudi**
de 14h à 18h
- ★ **Vendredi**
de 8h à 12h

Permanences des Élus

M. le Maire :
mardi de 18h à 19h

M. le Maire
ou un adjoint :
samedi de 10h à 12h

Numéros URGENCE

Gendarmerie Aigueperse **17**
Pompiers C.P.I. Aigueperse **18**
Samu **15**
E.D.F. sécurité – dépannage
Riom 04 73 38 02 33
GDF 04 73 34 55 55
SEMERAP
service des eaux et égouts
04 73 93 25 09

Enseignement secondaire

- Collège Diderot (public)
Aigueperse
04 73 63 66 95
- Collège Saint-Louis
Aigueperse
04 73 63 60 82

Infirmiers (ères)

- Mesdames
LARTICHAUX
et SEGUIN
Le Cheix
04 73 97 20 99
 - DEGARDIN
Aigueperse
04 73 63 79 48
 - MARION
Aigueperse
04 73 63 77 66
- ### Dentistes
- STEENE
Le Cheix
04 73 97 26 61
 - DALLE-GOUDIER
Martine
Aigueperse
Tél. 04 73 63 69 05
 - LEPINOIS Sylvie
Aigueperse
Tél./Fax 04 73 63 63 80

Masseurs kinésithérapeutes

- COLIN-PEYRIN
Le Cheix
04 73 97 60 66
- FLEURY
Aigueperse
04 73 63 66 06
- ROQUES
Aigueperse
04 73 63 62 47

Pharmaciens

- CORNET
Le Cheix
04 73 97 24 08
- AUGIER
Aigueperse
04 73 63 60 22

Vétérinaire

- Vétérinaire des
Côtes des Combrailles
Combronde
04 73 67 05 77

Médecins

- Dr CEYSSON
Le Cheix
04 73 97 23 77
- Dr CHARRAS-REAL
Aigueperse
04 73 63 76 85
- Dr DE GANS
Aigueperse
04 73 63 62 53
- Dr DELAUME
Aigueperse
04 73 63 64 92
- Dr LAFONT
Le Cheix
04 73 97 27 40
- Dr PARRAIN
Aigueperse
04 73 63 69 89

Spécialiste compositions florales
Mariage – Deuil – Idées cadeaux

La Main Verte

84, Grande Rue
63260 AIGUEPERSE
☎ 04 73 63 69 03

Ambiances
de Noël

NOUVEAU : SOS GARDES France - Appelez le 3915

Plate-forme téléphonique vous donnant infos médecins, pharmacie, dentistes...
de garde le week-end et jours fériés.

LIMAGNE
TRAVAUX PUBLICS
Terrassement - TP
V.R.D. - LOCATION

BENOÎT KATZENFORT
27, RUE DES VIGNES 63260 AIGUEPERSE
TÉL. : 06.07.63.56.58
limagne.travaux.publics@wanadoo.fr

VIDANGES
GAUME

• Assainissement • Fosses septiques • Fosses d'aisance • Puits perdus •
• Piscines • Bacs à graisse • Nettoyage haute-pression des sols •
• Pompes station • Débouchage et curage (conduits toute nature) •

ZA Les Combes – RN9 – 03110 BROUT-VERNET
TÉL. 04 70 58 25 79 FAX 04 70 56 86 84

PROFESSIONNELS
&
PARTICULIERS

RD 2144
BEAUREGARD VENDON

www.spl63.fr

S.P.L. 63
GARAGE - TRAVAUX PUBLICS
04 73 63 35 02

Auvergne Techni Services
Toujours un technicien près de chez vous !

Syndic - Électricien - Constructeur - Collectivité - Hôtelier - Commerçant - Particulier

- Dépannage / Installation
- Alarme et protection habitat
- Antenne satellite - TNT
- Internet - Réseau Wi-fi
- Équipement audio vidéo pour Senior
- Installateur Orange TV - SFR - Canal sat

Le Petit Chambois – 63230 Mazayes
☎ 0662 13 27 85 • contact@auvergne-techni-services.fr
www.auvergne-techni-services.fr

SICARAPPAM
Coopérative Agricole
de plantes aromatiques
et médicinales biologiques
Pas de vente directe

Place des Batailles – 63260 AUBIAT
Tél. 04.73.97.28.33 – contact@sicarappam.com
Site internet : www.sicarappam.com

VAL GEOVAL
Géomètres-Experts
Bureau d'Etudes VRD

à Riom : 04 73 38 30 98
riom@geoval.info



Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,
Les chantiers ne manquent pas !

À Chazelles, la première phase des réseaux d'eaux pluviales rue de l'Étang Bazin est terminée. La seconde est programmée au printemps, l'ensemble des réseaux seront opérationnels avant les premiers orages de l'été 2016. L'extension électrique aux Vallières prévue pour renforcer le quartier et desservir le futur lotissement est achevée. Cette opération a entièrement été financée par le Syndicat d'Électrification. En 2016, le Syndicat de Plaine de Riom, en fera de même pour l'eau potable.

À Persignat, la nouvelle station d'épuration est terminée, elle n'est pas encore fonctionnelle, il reste le branchement au réseau électrique. J'aurai le plaisir de vous inviter à la découvrir courant de l'année à venir. Les réseaux sont en cours de création, pour la tranche 1, rue de la Croix Blanche et rue de la Fontaine. Nous avons obtenu les accords de subvention pour la tranche 2. Ces deux tranches seront réalisées dans la continuité de janvier à la fin du printemps. Les riverains seront contactés, pour la réalisation des branchements en propriété privée, par l'entreprise SPL qui sera accompagné des élus référents, Henri Sullo et Philippe Roche. Dès cet été, les trois quarts des habitants du hameau seront branchés au nouveau réseau, à l'exception des résidences de la rue des Condamines.

À Aubiat, dès le 04 janvier 2016, débiteront les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et Télécom, rue de la Cogne et rue de la Garde. Cet important chantier occasionnera des difficultés de circulation et de stationnement pendant plusieurs mois. En effet, la période des fouilles sous la chaussée, s'étalera sur les trois ou quatre premiers mois de l'année, ensuite les branchements Télécom, puis la dépose des équipements existants et enfin la pose des candélabres. Ce chantier devrait s'achever à la fin de l'été 2016. Nous vous demandons d'être patients et d'être compréhensifs pendant cette étape, qui est le préliminaire des aménagements sécuritaires que nous envisageons d'ici la fin du mandat.

Enfin, sur l'ensemble du territoire communal, nous serons tous concernés par le recensement, qui aura lieu du 20 janvier au 20 février 2016. Cette année, les déclarations pourront se faire directement sur Internet. Bien évidemment, des formulaires papiers seront disponibles pour les habitants non équipés.

Comme vous pouvez le constater, les dossiers avancent et s'ils avancent à grand pas, c'est grâce à l'investissement des élus dans chacun de leur domaine. Je tiens à saluer et à remercier vivement mes adjoints, Henri, Évelyne, Philippe et Carmen qui font un travail remarquable avec une énorme implication. Ils passent beaucoup de temps à travailler pour notre collectivité, soit à analyser les dossiers, soit en réunions de travail, soit en réunions de chantiers. Un grand merci à eux ! Ils sont présents autour de moi, aussi pour gérer les problèmes comme le dossier de malfaçons de voirie, aux chemins des Fossés et des Vallières où nous exigeons la reprise de ces dernières par l'entreprise.

Je voudrais conclure en vous disant que je suis conscient que vous êtes peut être en attente de la réalisation d'un aménagement, d'une réparation de voirie ... Soyez patients mais aussi participez plus à la gestion de notre commune, vous comprendrez ainsi toutes les contraintes. Nous ne pourrions pas tout faire, nous devons faire des choix. Notre seule ambition est d'œuvrer pour le bien être de chacun et le bien vivre ensemble. Au moment des vœux, je souhaite que cette ambition se réalise, en cette période trouble post attentats, je fais le vœu également d'un rassemblement autour de nos valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité face à la barbarie, je souhaite à toutes et à tous, au nom de la municipalité et en mon nom personnel, de très bonnes fêtes de fin d'année et une très belle année 2016.

Stéphane Bardin



Sommaire

Mot du Maire.....	3
INFOS Mairie.....	4-5
Extraits des Comptes-rendus des Conseils Municipaux	6-10
Commissions	11-12
INFOS Associations.....	13-15
Accueil de loisirs.....	16
Cérémonies commémoratives	17
Histoire de nos villages	17
Écoles.....	18-19
Les TAP/NAP.....	19

Couverture :

Vue de notre commune
Inauguration de l'école

Magazine semestriel édité
par la commune d'Aubiat.

Décembre 2015

Réalisation, régie et impression :

Imprimerie Vadot
107, av. Étienne-Clémentel
63460 Combronde
04 73 97 17 19
contact@vadot.fr
www.vadot.fr

Ont participé à la rédaction :

Stéphane Bardin, Christelle Albert,
Sandra Pinon, Éliane Quinet,
Nicole Lhoste et Carmen Fuentes



Remerciements : L'équipe de la rédaction remercie tous les annonceurs présents dans cette édition, sans qui le financement de ce bulletin, couvert en grande partie par la publicité, n'aurait pas été possible. Bonne lecture et excellentes fêtes de fin d'année !

INFOS Mairie



Avec le soutien de



Comment se connecter ?

C'est très simple ! Suivez ces 5 étapes



1. Rendez-vous au point signalétique.
2. Activez le WIFI et recherchez le réseau « WIFI 63 ».
3. Ouvrez votre navigateur internet et tapez l'adresse de site web. Vous êtes automatiquement redirigé vers le portail d'accès.
4. Choisissez « Inscription », inscrivez votre email et un mot de passe, acceptez les conditions générales, puis cliquez sur « Accéder à Internet ».
5. Vous avez reçu un email, cliquez sur le lien qu'il contient dans un délai de 15 minutes pour activer définitivement votre accès à WIFI 63.



Passage de la TNT à la haute définition (HD) Le 5 avril 2016

la TNT passe à la HD, cette évolution va permettre de diffuser les 25 chaînes nationales gratuites avec une meilleure qualité de son et d'image.

Pour plus d'information appelez le **0970 818 818** ou allez sur le site **recevoirlatnt.fr**

Le CLIC



Œuvrant pour les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage, dans une mission de service public, le CLIC Riom Limagne Combrailles vous délivre tout type d'informations concernant les services existants, les dispositifs d'aides possibles, les structures pouvant vous accueillir. N'hésitez pas à joindre le CLIC (services entièrement gratuits) :

CLIC RIOM – Limagne Combrailles
73, rue Lafayette – 63200 Riom • **04 73 33 17 64**
clic.riom.limagne.combraille@wanadoo.fr
Informations disponibles sur notre site internet
www.clic-riom.fr

SIAD de Riom-Limagne - www.siad-services-domicile.fr/



Maintien à Domicile - Aide à Domicile
Services à la Personne
Soins infirmiers à domicile

Le Syndicat a pour objet d'assurer à toute personne le justifiant, et quel que soit son âge, une mission d'aide à domicile.

Attention NOUVELLE ADRESSE :

13, rue Gershwin – 63200 Riom
Tél : 04 73 38 42 64 - Fax : 04 73 38 27 40



TRAVAUX

Les travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux électriques et télécom, Rue de la Garde vont débuter le lundi 4 janvier 2016 et devraient s'étaler pour le génie civil (fouilles pour l'enfouissement) sur

au moins 4 mois.

La durée totale du chantier est d'environ 9 mois comprenant l'enfouissement, le câblage, la pose et la dépose des éclairages publics. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise *Eiffage*.

La circulation sera alternée rues de la Garde et de la Cogne avec installation de feux tricolores. Le stationnement dans la rue sera interdit à proximité du chantier selon l'avancement des travaux. Les contraintes de circulation vont également concerner une grande partie des habitants du bourg d'Aubiat.

Vous pourrez vous informer auprès du conducteur de travaux des contraintes affectant votre domicile. L'entreprise s'attachera à réduire au maximum la gêne occasionnée, malgré tout, nous comptons sur votre compréhension.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015



- 1^{er} M^{me} PORTE Marguerite - Aubiat
- 2^e M. & M^{me} MALLET Jean-Luc - Aubiat
- 3^e M. & M^{me} CASSON Roger - Chazelles
- 4^e M. & M^{me} PUGHET Régis - Chazelles
- 5^e M. & M^{me} DROUILLAT Bertrand - Aubiat

Coup de cœur pour cour intérieure

M. & M^{me} BRUN Jean-Claude

Coup de cœur pour potager

M. THOMARAT Marc-Henri - Aubiat



RECENSEMENT

de la population

de la commune d'Aubiat

Cette année, vous allez être recensé(e). Le recensement se déroulera **du 21 janvier au 20 février 2016**. Vous pourrez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier.

Il détermine la population officielle de chaque commune, au niveau local, pour ajuster l'action publique pour décider des équipements collectifs, préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transports à développer...

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue **obligatoire par la loi**, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur nommé par arrêté municipal. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

NOUVELLE COMMISSION

Un appel est fait aux habitants volontaires qui souhaitent participer à l'étude et à l'aménagement du lotissement des Vallières à CHAZELLES.

AVIS DE LA MAIRIE DOMMAGES AUX BÂTIMENTS CAUSES PAR LA SÉCHERESSE

La Commune va faire, auprès de la Préfecture, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrains différentiels liés à la sécheresse et à la ré-hydratation des sols.

Les propriétaires de bâtiments qui ont subi ces dommages sont invités à adresser en Mairie un courrier accompagné de photographies.

ÉCLAIRAGE NOCTURNE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AUBIAT



Une mesure d'extinction de l'éclairage public, pendant une plage horaire peu fréquentée par la population, permettrait de réaliser des économies importantes sur la consommation d'énergie, la durée de vie des matériels et la maintenance, et participerait à la protection des écosystèmes en diminuant la pollution lumineuse.

L'extinction de l'éclairage public aura lieu les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches de 23 h 00 à 6 h 00 du matin.

En période de fêtes ou de manifestations particulières, l'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit dans la zone de la salle des fêtes d'Aubiat – Place de l'Église à Aubiat et de la Salle Madeleine de Chazelles – Place des Tilleuls à Chazelles les jours suivants :

- toute l'année, les vendredis arrêt de 1 h à 6 h - Place de l'Église à Aubiat,
- toute l'année, les samedis arrêt de 3 h à 6 h - Place de l'Église à Aubiat et Place des Tilleuls à Chazelles,
- le vendredi et le samedi de la fête patronale d'Aubiat - pas d'arrêt dans tout le village d'Aubiat (les dates seront précisées annuellement).

Carte d'identité

La validité de la carte d'identité nationale passe de 10 à 15 ans uniquement pour les personnes majeurs dont les cartes ont été établies entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. La prolongation de ces cartes sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés.



Etat civil

NAISSANCES

à Aubiat :

BAYLE Cassie le 18/10/2015

GRIMAUD Milo le 16/11/2015

à Chazelles :

GARCIA Enoha le 27/07/2015

DORBANI Célia le 07/11/2015

AURIER Antony David le 06/10/2015

GRENIER Chloé le 05/12/2015

MARIAGE

DANTEC Monique & GELAS Fabienne le 22/08/2015 à AUBIAT

DÉCÈS

ESPINASSE Paul le 20/06/2015

DROUILLAT Marguerite le 02/08/2015

ROCHE Denise le 05/09/2015

MARTIN René le 19/10/2015

BILLARD René le 12/11/2015



INCIVILITÉ RAPPEL À NOS CONCITOYENS !

Un grand nombre d'actes d'incivilité allant de la détérioration à la dégradation jusqu'au vandalisme sont constatés régulièrement sur les biens communaux. Ces biens sont pourtant la propriété de tous, le coût de leur réparation et remplacement est à la charge du budget communal financé par les impôts des habitants.

➤ 06 juillet 2015

Tous les élus présents sauf : M. CHAMBON Hervé (pouvoir à M. Philippe ROCHE).

ÉTUDE ACCESSIBILITÉ ERP

Diagnostic accessibilité des bâtiments communaux et approbation du rapport général détaillé.

Les élus ont été informés sur l'étude d'un plan de mise en accessibilité des ERP et des dossiers AD'aP. M. Henri Bonnet de la société DELTA CONSEILS a présenté le descriptif estimatif des actions nécessaires pour les différents ERP de la Commune.

• **Salle Madeleine de Chazelles** : Création d'une place de stationnement réservée aux handicapés, traitement des cheminements et parvis, adaptation du sanitaire existant.

• **Four Banal** : Création d'une place de stationnement réservée aux handicapés, création d'une rampe, création de sanitaires, aménagement des espaces complémentaires.

• **École Aubiat** : Création d'une rampe, circulation de la cour de récréation, traitement des cheminements et extension vers le centre de loisirs, création de sanitaires extérieurs, adaptation des menuiseries existantes, aménagement des sanitaires de l'école pour création d'un espace handicapé, aménagement extérieur voirie, réalisation plateau traversant.

• **Église – Ancienne Mairie** : Création d'une place de stationnement réservée, d'une rampe, de sanitaires, et traitement des cheminements et parvis.

• **Centre associatif** : Création de deux places de stationnement réservées, traitement des cheminements et parvis, aménagement de l'accueil coin bar.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'analyse présentée par DELTA CONSEILS, pour un montant total estimatif de 108 000,00 € HT, soit 129 600,00 € TTC, autorise M. le Maire à poursuivre l'instruction du dossier Ad'AP, précise que les dépenses seront effectuées à la section d'investissement du budget communal.

Un agenda sera étudié pour approbation des travaux sur les six prochaines années. La Commission Communale Patrimoine, se réunira le 03 septembre 2015 pour élaborer ce planning des 6 ERP (Établissement Recevant du Public). Une première tranche débutera dès la fin de l'année 2015.

INVESTISSEMENTS 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'entériner le choix de la commission d'Appel d'Offres du 2 juillet 2015 pour l'entreprise COLAS, agence de Lempdes, pour un montant de 76 135,00 € HT, soit 91 362,00 € TTC et décide de donner mandat à Monsieur le Maire pour signer le marché de travaux tel qu'attribué par la commission d'Appel d'Offres. L'aménagement Place de l'Église à Aubiat : Il est nécessaire d'effectuer des travaux de voirie pour la mise en sécurité de la Place de l'Église. Monsieur le Maire, présente le devis de SAS IRRMAN - PAPON pour une proposition de huit enrochements et pose de trois quilles.

TRANSPORT SCOLAIRE

PRISE EN CHARGE DES FRAIS

Année scolaire 2015-2016

Tarification solidaire.

La tarification solidaire, décidée par le Conseil Départemental, et mise en place pour la rentrée scolaire 2015/2016, prend en compte les ressources des familles avec six tranches différentes de Quotient Familial.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 14 voix « POUR » et une voix « CONTRE », approuve le principe de tarification solidaire, précise que la Commune remboursera, pour l'année scolaire 2015-2016, directement aux familles domiciliées sur la Commune d'Aubiat dont les enfants fréquentent l'école d'Aubiat et l'école de Chazelles à hauteur maximum de 128 euros.

DÉLIBÉRATIONS & INFORMATIONS DIVERSES

• **Contrat CUI/CAE** : Le contrat unique d'insertion, contrat d'accompagnement dans l'emploi établi le 18/08/2014 arrive à son terme. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide la mise en place d'un contrat unique d'insertion,

contrat d'accompagnement dans l'emploi ou emploi d'avenir, fixe la durée hebdomadaire de travail à 24 h maximum sur 12 mois.

• **Aliénation d'une partie du domaine public** à M. LACHAUD Benoît. Monsieur le Maire rappelle la délibération du 11 février 2013 relative à l'aliénation d'une partie du domaine public à Monsieur LACHAUD Benoît, Il expose le jugement du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand en date du 16 décembre 2014, dans le dossier n° 1300612-1 – Madame Geneviève BELIN c/COMMUNE D'AUBIAT – Déclassement de la voirie communale et aliénation à un tiers. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide l'annulation, dans son intégralité, de la délibération n° 05/2013 du 11/02/2013.

• **Parcelle Communale AB 443** - Rue de la Garde - Renouvellement de la convention d'occupation précaire.

• **Partie du domaine public** - Impasse de la Garde - Convention d'occupation précaire. Dans le cadre de la mise à disposition d'une partie du domaine public au fond de l'impasse de la Garde, dont les limites sont définies par le plan ci-joint, à Monsieur LACHAUD Benoît, il convient d'établir une convention. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide l'établissement d'une « convention d'occupation précaire », pour une durée de 2 ans : du 15/03/2014 au 16/03/2016.

• **Assainissement** - Renouvellement de la convention de prestations avec la SEMERAP.

• **PLUi** : En mai et juillet 2015, deux réunions ont eu lieu. Un vote aura lieu au Conseil Municipal de septembre. Regroupement des Com. Com. Monsieur le Sous-préfet a proposé que l'ensemble des Com. Com. (Riom, Ennezat, Nord Limagne, Randan et Maringues) puissent se rencontrer et prévoit de présenter à la rentrée, pour consultation, un schéma de regroupement aux communes et Com. Com.



➤ 07 septembre 2015

Tous les élus présents sauf :
M^{me} LHOSTE Nicole (pouvoir à E. AURIER).

ACCESSIBILITÉ E.R.P.

Agenda 2015 - 2020

2015 - Salle Madeleine de Chazelles :

Adaptation de sanitaires (déplacement lavabo, installation poignée) pour un coût de 1 000,00 €.

2016 - Salle Madeleine de Chazelles :

création d'un stationnement handicapé et réalisation d'un cheminement.

Centre associatif : création de deux stationnements handicapés et réalisation d'un cheminement, abaissement du comptoir dans le hall et démarrage de la phase étude nouvelle mairie pour un coût de 13 600,00 €.

2017 - École Aubiat : Réalisation d'une rampe dans la cour de récréation, les menuiseries de l'école (4 portes) et début des travaux de la nouvelle mairie pour un coût de 12 000,00 €.

2018 - École Aubiat : Réalisation d'un cheminement vers le centre de loisirs, d'une place handicapé, aménagement de voirie, réalisation d'un plateau traversant, de sanitaires handicapés extérieurs et intérieurs pour un coût de 21 500,00 €.

2019 - Four banal Persignat : Réalisation d'un stationnement handicapé et d'un cheminement, d'une rampe et d'un sanitaire handicapé pour un coût de 16 700,00 €. En option, l'aménagement complet des espaces extérieurs pour un coût de 30 000,00 €.

2020 - Église et ancienne Mairie : Réalisation d'un stationnement handicapé et d'un cheminement, des accès et création de toilettes handicapés pour un coût de 19 200,00 €.

Soit un total général de 84 000,00 € avec une option de 30 000,00 €.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'agenda 2015/2020, autorise Monsieur le Maire à engager les travaux et précise que les dépenses seront inscrites au budget communal de 2015 à 2020.

TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC (PROGRAMME 2016)

Convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal

Les travaux d'éclairage Rue de la Garde suite B.T sont inscrits au Programme Éclairage Public 2016 du Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz du Puy-de-Dôme. Monsieur le Maire présente le projet de « Convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal » entre le SIEG et la Commune d'Aubiat. L'estimation des dépenses est de 41 000,00 € HT, le SIEG prendra à sa charge la réalisation de ces travaux dans la proportion de 50 % du montant HT pour l'éclairage public et 60 % pour les travaux de mise en conformité et en demandant à la Commune un fonds de concours de 20 341,45 € pour l'enfouissement des réseaux base tension, rue de la Garde, rue de la Cogne et rue de la Croze. Les candélabres seront identiques à ceux rue Neuve, des lampes publiques supplémentaires seront installées aux impasses des Lilas et de la Cogne.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX FRANCE TÉLÉCOM

Rue de la Garde. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'approuver l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom présenté par Monsieur le Maire, de confier la réalisation des travaux d'étude, de fourniture et pose du matériel de génie civil au S.I.E.G. du Puy-de-Dôme, de fixer la participation de la Commune au financement des dépenses de génie civil à 18 000,00 € TTC et d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette somme, après réajustement en fonction du relevé métré définitif, dans la caisse du Receveur du SIEG, de solliciter l'aide du Conseil Général à hauteur de 30 % du coût TTC des dépenses, soit $18\,000,00 \times 0,30 = 5\,400,00$ € TTC, d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention particulière d'enfouissement des réseaux de télécommunications relative à ce chantier et de prévoir à cet effet, les inscriptions nécessaires lors de la prochaine décision budgétaire.

REPLACEMENT PHOTOCOPIEUR MAIRIE

Approbation du devis pour achat d'un photocopieur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le devis RICOH, pour un montant de 1 820,00 € HT (2 184,00 € TTC).

PERSONNEL COMMUNAL.

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, Sandra PERIER est embauchée pour le service cantine, TAP et entretien des locaux avec un contrat CUI/CAE de 22h/semaine pour une durée d'un an renouvelable.

DELIBERATIONS & INFORMATIONS DIVERSES.

• **Location appartement 2^e étage – 2, rue Neuve :** L'appartement situé au 2^e étage de l'ancien presbytère, 2 rue Neuve, est vacant depuis le 01/09/2015, suite au départ de Monsieur FRADETAL Cyril. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, consent à louer à Monsieur BRUNO Maxime et Mademoiselle THIORE Carine cet appartement pour une durée de 3 ans à compter du 25 septembre 2015 et détermine les montants suivants : loyer de l'appartement 4 191,96 €/an soit 349,33 €/mois, loyer du parking 312,00 €/an soit 26,00 €/mois, charges 528,00 €/an soit 44,00 €/mois soit un total de 4 193,33 €/mois.

• **Travaux de Voirie - Rue de l'Étang BAZIN :** Monsieur le Maire rappelle les travaux de voirie rue de l'Étang Bazin à Chazelles. Il précise que cette rue détermine la limite des communes d'Aigueperse et d'Aubiat et relate les entretiens qu'il a eu avec les élus de la Commune d'Aigueperse quant à une participation de cette dernière aux dépenses engagées. Il présente le projet de convention définissant les modalités de versement de la participation financière de la Commune d'Aigueperse pour 4 620 € à la Commune d'Aubiat. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les termes de la convention.

• **Contrat Enfance - Jeunesse - Renouvellement du CEJ :** Stéphane BARDIN donne lecture d'une note de la CAF du Puy-de-Dôme quant au renouvellement du Contrat Enfance-Jeunesse, concernant

les activités extra-scolaires dispensées dans le cadre des TAP, qui arrive à échéance le 31/12/2015 et qu'il convient de renouveler. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au renouvellement du contrat enfance - jeunesse.

• **Wifi 63** : Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de proposer à la population d'AUBIAT et à ses visiteurs le service de wifi public gratuit en bénéficiant du dispositif départemental WIFI 63 proposé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme en partenariat avec Le Groupe La Poste et le soutien de l'association des maires du Puy-de-Dôme.

La Mairie / École (16 rue Neuve – 63260 Aubiat – 04 73 97 21 05) est retenue pour activer le premier kit wifi public, la ligne ADSL municipale qui servira de support est disponible. L'abonnement annuel de 288 € HT, service après-vente inclus, sera souscrit auprès de la société Yziact.

• **TAP à l'école de Chazelles** : NAP(TAP) rentrée scolaire 2015/2016, suivant les réponses obtenues au questionnaire remis aux parents, il était prévu 2 groupes dirigés par 2 animatrices. Des nouvelles inscriptions pendant l'été ont augmenté ostensiblement le nombre d'enfants, 18 élèves en CM1/CM2 et 19 élèves en CE1/CE2, il est impossible aux animatrices de travailler correctement dans ce contexte. Un troisième groupe est constitué partageant les CE1 et CE2, Nadège Beaufof et une bénévole animent ce groupe, un appel est lancé auprès des mairies et COMCOM pour un poste animateur TAP pour 5h/semaine.

• **Wifi Max** : Dans le cadre d'un projet de couverture très haut débit qui s'appuie sur diverses technologies dont le Wifi Max (technologie hertziennne), la société OZONE propose une réunion publique d'information le 17 septembre à 18h30 salle de l'ancienne mairie. Les habitants du village de Chazelles ne sont pas concernés par cette technologie.

• **Le Vœu des élus de la commune d'Aubiat** : Monsieur Le Maire rappelle la triste actualité internationale avec le dé-

placement de milliers de réfugiés. Après avoir pris connaissance de la lettre de Monsieur le Ministre de l'Intérieur du 6 septembre 2015, les élus de la Commune d'Aubiat soutiennent la politique d'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile Syriens, Irakiens et Érythréens. La municipalité souhaite prendre une part de cette responsabilité en cohérence avec ses moyens et se met à la disposition de la Préfecture afin d'étudier une participation au dispositif d'accueil des réfugiés.

Vœu adopté par 13 voix « Pour » et 2 abstentions.

➤ 21 septembre 2015

Tous les élus présents sauf : Mesdames CHAPUT Agnès (pouvoir à C. FUENTES) - QUINET Éliane (pouvoir à E. AURIER), conseillères municipales.

EMPRUNT 2015 - ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal délibère et détermine la durée d'amortissement de 15 ans pour la restauration de la station d'épuration du bourg d'Aubiat, de 20 ans pour la construction de la station d'épuration du village de Persignat et de 30 ans des réseaux du village de Persignat.

> PERSIGNAT

• **Construction première tranche de réseaux** : Monsieur le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un contrat de prêt pour un montant de 68 000,00 € pour le financement de la construction de la première tranche de réseaux du village de Persignat, d'une durée d'amortissement de 30 ans à échéances annuelles, le taux est celui du livret A + 0,75 %. Le taux d'intérêt est variable en fonction de la variation du taux du Livret A. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la demande de réalisation de fonds.

• **Construction de la station d'épuration** : Le Maire informe les élus du déroulement des travaux et qu'il est nécessaire de recourir à un emprunt. Il présente les propositions de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de septembre 2015. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'accepter la proposition de la Caisse

Régionale du Crédit Agricole, d'un prêt d'un montant de 57 000,00 € au taux fixe annuel de 2,50 % avec des frais d'actes de 57,00 €, d'une durée de 20 ans à échéances annuelles.

> AUBIAT

• **Restauration de la station d'épuration : Optimisation du fonctionnement de l'unité de traitement des eaux usées**. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'accepter la proposition de la Caisse Régionale du Crédit Agricole, d'un prêt d'un montant de 45 000,00 € pour un taux fixe annuel de 2,35 %, avec un coût de 45,00 € de frais d'actes. Le remboursement s'effectuera sur 15 ans par échéances annuelles. FC TVA - Emprunt auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole.

• **Restauration de la station d'épuration d'Aubiat** : construction de la station d'épuration et construction première tranche de réseaux de Persignat. Il est nécessaire de recourir à un emprunt dans l'attente du remboursement par l'État du Fonds de Compensation de la TVA pour financer les travaux. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'accepter la proposition de la Caisse Régionale du Crédit Agricole, pour un prêt d'un montant de 96 000,00 € au taux fixe annuel de 1,05 % avec un coût de frais d'actes de 96,00 €. Le remboursement s'effectuera sur 2 ans par échéances annuelles.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORD LIMAGNE

• **PLUI (Plan local d'urbanisme) – Modification des statuts de la CCNL** : La loi du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (dite ALUR) a apporté des évolutions en termes de documents d'urbanisme. Considérant l'évolution des projets de la communauté de communes, deux points ont un impact direct sur les communes, les plans d'occupation des sols deviennent caducs au 31 décembre 2015 et les plans locaux d'urbanisme non « grenellisés » seront sanctionnés à compter du 31 décembre 2015 (la commune d'Aubiat n'est pas concernée). Par ailleurs, cette même loi (ALUR) invite à la mise en place de plans



locaux d'urbanisme intercommunaux. L'ensemble des communes du Nord Limagne est soumis à l'article L122-2 du code de l'urbanisme, limitant la constructibilité des terres (absence de schéma de cohérence territoriale sur le territoire ScoT et présence à moins de 15 km d'une unité urbaine). Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte la modification de l'article des statuts, proposé et voté par le conseil de communauté du Nord Limagne lors de sa réunion du 15 septembre 2015 et demande à Monsieur le Préfet de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de l'EPCI.

LOCATION APPARTEMENT

13, Place de l'Église

L'appartement situé au 2^e étage de l'immeuble communal, 13, Place de l'Église, est vacant depuis le 21/08/2015. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, consent à le louer à Monsieur LEPINAY Eddy pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} octobre 2015, le loyer est de 3 907,20 €/an ou 325,60 €/mois, les charges de 360,00 €/an ou 30,00 €/mois, soit un montant total de 355,60 € charges comprises. .

DÉLIBÉRATION

& INFORMATIONS DIVERSES

• **Contrat aidé** - Création d'un poste dans le domaine technique : Il convient de mettre en place un nouveau contrat aidé et de recourir à l'embauche d'une personne pour assurer le service à la cantine, le nettoyage des salles communales et l'aide aux animateurs dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide la mise en place d'un contrat unique d'insertion - contrat d'accompagnement dans l'emploi ou emploi d'avenir (CUI/CAE), fixe la durée hebdomadaire de travail à 20h maximum, précise que la rémunération sera égale au produit du SMIC multiplié par le nombre d'heures effectuées, fixe la durée du contrat à 12 mois.

• **Loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République)** : Monsieur le Maire informe les élus de la réorganisation des territoires,

la loi NOTRe réorganise les compétences des collectivités territoriales. Les intercommunalités sont renforcées partout en France avec un minimum de 15 000 habitants (contre 5 000 auparavant). Elles seront désormais organisées autour des bassins de vie. Les compétences communales en matière d'eau et d'assainissement seront transférées aux communautés de communes et aux communes d'agglomération. Les départements, comme les régions, perdent leur clause générale de compétence qui leur permettait d'intervenir hors de leur domaine de compétences. Ils devront transférer aux régions la compétence des transports. Les nouvelles régions auront un rôle accru en matière de développement économique. Elles devront présenter un schéma régional de développement économique, elles prennent aussi en charge l'aménagement durable du territoire.

➤ **19 octobre 2015**

Tous les élus présents sauf : M. CHAMBON Hervé (pouvoir à Ph. ROCHE) – Mesdames PINON Sandra (pouvoir à F. Berger) - LHOSTE Nicole (pouvoir à E. AURIER).

ASSAINISSEMENT

AUBIAT : Restauration de la station d'épuration

Suite à une erreur de frappe sur la délibération 75/2015 en date du 21/09/2015 (erreur au niveau du taux de l'emprunt), il convient de prendre une nouvelle délibération pour l'optimisation du fonctionnement de l'unité de traitement des eaux usées. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'accepter la proposition de la Caisse Régionale du Crédit Agricole, d'un prêt d'un montant de 45 000,00 € pour un taux fixe annuel de 2,15 %, avec un coût de 45,00 € de frais d'actes. Le remboursement s'effectuera sur 15 ans par échéances annuelles.

CLASSEMENT DE LA COMMUNE EN ZONE SINISTRÉE

Catastrophe naturelle sécheresse

Les conséquences de la situation hydrologique et pluviométrique, au cours des derniers mois, ont été nettement ressenties. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de de-

mander le classement de la Commune d'AUBIAT en zone sinistrée en raison du déficit hydrique exceptionnel et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour instruire ce dossier.

CONTRAT AIDÉ

Modification horaire hebdomadaire

L'agent bénéficiaire d'un contrat CUI-CAE établi à partir du 24/08/2015 pour 22h semaine pour une durée d'un an, sollicite par courrier en date du 25/09/2015 une diminution de sa durée hebdomadaire de travail. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, prend en considération la demande de cet agent, fixe la durée hebdomadaire de travail à 20 heures.

DÉLIBÉRATIONS & INFORMATIONS DIVERSES

• **Projet SDCI CCNL** : La volonté du Préfet étant de créer une grande communauté de commune, propose la fusion des Communautés de communes de Randan, Maringues et Nord Limagne. Les communes ont deux mois pour se prononcer, soit accepter le projet du Préfet soit le refuser et présenter un projet alternatif. Les élus souhaitent défendre le projet d'une Grande Limagne avec le rassemblement de la communauté d'Ennezat avec les trois communautés d'Aigueperse, Randan et Maringues.

• **Recomposition du Conseil Communautaire** : Suite aux cinq démissions au sein du Conseil Municipal de la commune de Saint-Genest et à l'application de la nouvelle loi sur la représentativité des communes, la composition du conseil communautaire de la CCNL sera modifiée. La nouvelle composition sera définie par vote lors du prochain conseil communautaire.

• **Remplacement personnel technique** : Dominique CONIL est mis en retraite anticipé à compter du 4 novembre 2015, il sera remplacé par Monsieur Philippe PAYOT actuellement en CDD. Conformément aux statuts des agents communaux, le stage de M. PAYOT commencera début janvier.

• **FIG** : Les règles du Fond d'Intervention Communal vont changer, le Conseil Départemental travaille sur un nouveau règlement. Les dossiers de demande de subventions devront être déposés

avant le premier trimestre de l'année budgétaire.

• **COM.COM Nord Limagne - Fond de Concours** : Le préfabriqué situé dans le jardin de l'école d'Aubiat est utilisé par la commune et par la communauté de communes. Un courrier sera adressé au Président du Conseil Communautaire pour l'obtention d'un fond de concours au financement de travaux pour le réaménagement du préfabriqué.

➤ **09 novembre 2015**

Tous sauf : ALBERT Christelle (pouvoir à Eliane QUINET) - CHAPUT Agnès (pouvoir à Carmen FUENTES).

INSTALLATION, CHAUFFAGE LOCAL PREFABRIQUE

• **Approbation du devis et fond CCNL** : Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le devis entreprise SCACHE GUILLAUME. La Communauté de Communes Nord Limagne utilise les locaux scolaires de la Commune d'Aubiat dans le cadre de l'accueil de loisirs à hauteur de 48%, cette utilisation étant régie par une convention répartissant notamment les frais de fonctionnement au prorata de l'utilisation des deux collectivités. Par conséquent, une demande est adressée à la CCNL pour un fond de concours correspondant à 48 % du montant hors taxes du coût des travaux, soit de 1000,83 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve cette demande.

AMÉNAGEMENT DE TRAVERSE AU TITRE DES AMENDES DE

POLICE

• **RD 22 – RD 443 – RD 5 – Approbation du devis** : La société SIGNAUX GIROD AUVERGNE propose l'installation de deux miroirs et la pose des radars pédagogiques. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les lignes suivantes du devis, fourniture et pose de deux miroirs pour un montant 740,80 € HT et pose de trois radars pour un montant de 450,00 € HT soit un montant total 1290,80 € HT.

ASSAINISSEMENT VILLAGE DE PERSIGNAT

• **Raccordement au réseau potable et pose d'un compteur** : Il convient de raccorder la station d'épuration au réseau d'eau potable et de faire procéder à la pose d'un compteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le devis SEMERAP pour un montant de 3719,38 € HT.

DÉLIBÉRATIONS & INFORMATIONS DIVERSES

• **Com. Com. Nord Limagne : recomposition du Conseil Communautaire**. Du fait de l'organisation d'élections partielles sur la commune de Saint-Genès-du-Retz, et en vertu de la décision du conseil constitutionnel, l'accord local de la CCNL ne peut être maintenu. Le Préfet a informé les communes de la nécessité de redéfinir la composition du conseil communautaire.

• **SDCI - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale** : Le 6 octobre 2015, Monsieur le Préfet d'Auvergne a notifié aux communes et EPCI, le projet de schéma départemental

de coopération intercommunale. Les communes (et les communautés de communes si elles le souhaitent) doivent se prononcer dans les deux mois suivant la réception du document. Le projet de SDCI notifié, par le préfet, est un projet d'une nouvelle organisation territoriale. Le SDCI est établi au vu d'une évaluation de la cohérence des périmètres et d'un état des lieux de la répartition des compétences des groupements existants et de leur exercice. Il prévoit les modalités de rationalisation des périmètres des EPCI et des syndicats mixtes existants. Concernant la Communauté de communes Nord Limagne, le SDCI prévoit une fusion avec les communautés de communes des Coteaux de Randan et de Limagne Bords d'Allier, engendrant un nouvel EPCI regroupant 25 communes et 20 102 habitants (population municipale). Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, émet un avis défavorable au projet de SDCI tel qu'il est présenté par Monsieur le Préfet. Avis de la Commune d'Aubiat sur le projet de SDCI : La commune d'Aubiat formule le souhait de voir un nouvel EPCI «Grande Limagne» regroupant les CC Limagne Bords d'Allier, Coteaux de Randan, Nord Limagne, Limagne d'Ennezat.

• **Création de la Commission Lotissement** : Un projet de construction de lotissement sur le terrain communal des Vallières est à l'étude.

Stéphane BARDIN, Philippe ROCHE, Henri SULLO, Évelyne AURIER, Christelle ALBERT et Hervé CHAMBON sont les élus en charge de cette commission, un appel est fait à la population qui souhaite y participer.



Commissions

Commission Aménagement Bourg

Trois radars pédagogiques vont être installés prochainement, le premier avec panneau solaire Rue Neuve à Aubiat et les deux autres branchés sur réseau aux entrées sud et ouest de Chazelles.

Deux miroirs vont être commandés, le premier en face du stop à l'intersection de la rue de la Cogne et de la rue de la Croze et le second en face de la rue de la Rodde sur la rue des Prellés.

Commission Entretien et Embellissement



Sablage du portail de l'école Martha-Beker à Chazelles par Philippe et Florian

L'entretien est toujours de mise à la commune ! Les buses se sont encore une fois parées de couleurs pour l'été ! Toutes ces fleurs diverses ont été remplacées par les pensées en ce début de novembre et nos dames de la commission ont encore bien occupé leur temps. L'herbe ici... l'arrosage là... le pinceau ailleurs.

Commission CCAS

- Cette année le repas s'est déroulé au restaurant l'AQUILIN à Saint-Agoulin, le samedi 12 décembre. Les anciens, ne souhaitant pas participer au repas, se sont vus distribuer les colis le matin même par les élus et certains membres du CCAS. Les invitations, concernant ce jour important pour nos anciens, ont été distribuées courant novembre. Il a été demandé aux membres de la commission leurs aides pour la préparation et la distribution des colis.



- Le CCAS de la commune a fait l'acquisition d'un appareil sono.
- La loi NOTRe permet un seul budget en 2016, le budget annexe CCAS sera inclus dans le budget général de la commune.

Commission Bien Vivre



Aubiat, la Gratiféria du 14 juillet est un succès !

La Gratiféria s'est bien passée ! Les participants ont joué le jeu sur la qualité des dons.

L'ambiance était très sympathique et le message est bien passé : « remettre du gratuit dans nos vies », « avoir le bonheur comme monnaie d'échange ! »

Beaucoup de personnes ont remercié les organisateurs de cette manifestation. Ce genre d'expérience réactive la confiance mutuelle, la bienveillance et la foi en l'autre.



Soutien scolaire

Certains enfants de notre commune ont quelques difficultés scolaires. Afin de leur venir en aide, nous recherchons des bénévoles qui pourraient consacrer quelques heures de leur temps pour un soutien aux devoirs. La commune s'engage à mettre une salle à disposition. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès d'Eliane Quinet

Tél. 04 73 63 60 93 – Eliane.Quinet@orange.fr

D'avance, nous vous remercions.

Commissions

Commission Cantine pour l'année scolaire 2015/2016

Réunion du mardi 3 novembre 2015, en présence de Monsieur ARSAC, représentant la société SCOLAREST (COMPASS). La commission débute par une minute de silence en souvenir de Marilynne OUDELET.

➤ La campagne anti-gaspillage

Les enfants ont une prise de conscience et font des efforts pour tout goûter et moins en laisser. Ils ont commencé à faire du tri sélectif. Pour les enfants, cette sensibilisation est aussi bien travaillée en classe que lors des TAP et ALSH. Une semaine sur la réduction des déchets aura lieu du 21 au 29 novembre pour sensibiliser les enfants à ne pas faire de gaspillage.

➤ Repas BIO, une fois par semaine :

- Entrée, fruit, fromage, dessert.

➤ Pour les animations programmées pour l'année 2015/2016, Monsieur ARSAC nous propose quelques activités

- Semaine du goût du 12 au 16 octobre, différents continents comme l'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine.
- Sensibilisation sur la réduction des déchets.
- Repas de Noël à prévoir le 17/12.
- Repas hamburger, Corinne devra caler une journée et en avvertir Scolarest.
- Épiphanie.
- Italie contacter Scolarest pour donner une date.

➤ Point sur les produits avec le personnel cantine, Jules et Lilou, représentants des élèves

- Bon : repas variés, suffisant, ils ont beaucoup aimé le chili con carne, les enfants sont contents de la cantine.
- Moins bon : nem à la banane, le gratin de courgettes.
- Souhaits : + d'hamburger, dommage qu'il n'y ait plus de gâteau d'anniversaire.

➤ Divers

Le temps des repas est un moment important pour les enfants, une troisième personne a été embauchée en cantine pour une meilleure qualité de service.

Les parents sont satisfaits des menus.

Monsieur ARSAC vient en remplacement de Maryline OUDELET et se trouvera en retraite fin décembre 2015, il n'est pas au courant du cahier des charges pour la commune d'Aubiat et ne peut nous donner des réponses sur les animations prévues pour l'année scolaire et différentes questions sur les repas BIO ou sur AGRILocal63. Stéphane BARDIN demande à rencontrer Monsieur Eddy FROMENCOUR, remplaçant de Monsieur ARSAC, et Monsieur BRUNET responsable d'exploitation.



À la cantine :

Le temps des repas est un moment important pour les enfants, pour une meilleure qualité de service et de convivialité, Sandra Perier et Morgane Tixier sont venues rejoindre Corinne Hoarau.

INFOS Associations

APE

L'APE Aubiat/Chazelles a été créée fin 2010 dans le but d'organiser des événements tout au long de l'année : Soirée dansante à thème, Vente de Sapins de Noël, Carnaval, Fête de l'École afin de récolter des fonds pour diminuer le coût restant à la charge des familles.



Depuis sa création l'APE a reversé 9000 € qui ont notamment permis : d'aider aux financements des sorties scolaires (Sortie découverte à THEIX sur deux jours, Visite du Musée Mandet et du Musée des Arts Africains à Vichy, Voyage à PARIS sur deux jours, visite du Parc d'Ardes sur Couze, Visite du Moulin Richard de Bas...

et des bus, d'acheter du matériel pédagogique et du matériel sportif (ballons, but de foot, cordes à sauter..., d'acheter des romans, des T-Shirt au nom de l'école pour identifier les enfants lors des sorties à l'extérieur....

En tant qu'habitant de la commune, nous comptons aussi sur votre participation lors de nos manifestations pour nous aider à pérenniser nos actions et permettre à l'équipe pédagogique et nos écoliers de mener à bien tous leurs projets en cours et à venir.

La vente de **sapins de Noël** a été organisée cette année le samedi 5 décembre de 10h à 15h dans la cour de l'École d'AUBIAT.

Audrey Chabrier
Présidente de l'APE Aubiat/Chazelles



AMTA :

la 8^e virée d'Aubiat fait le plein

Le samedi 20 juin, 165 motos ont pris le départ de la Virée d'Aubiat organisée par l'Association Moto Tourisme d'Aubiat (AMTA). C'est sous un soleil éclatant que des groupes d'une vingtaine de motos bien encadrés par des membres de l'AMTA ont pris la route pour un trajet de 275 km de plaisir et de découverte. Après avoir vaincu les cols des Monts du Forez, les motards ont pris une pause déjeuner à Saint-Anthème. Ils ont, ensuite, poussé les machines jusqu'à Ambert et ils sont rentrés en traversant La Vallée de la Dore pour une arrivée triomphante à Aubiat en fin de journée. Les motards venus parfois de loin pour l'occasion ont apprécié le parcours et la diversité des paysages. Ils ont souligné la qualité de l'organisation et la convivialité de cette journée. La soirée s'est poursuivie, avec plus de 300 convives, autour d'une paella réconfortante. Les participants ont pu réserver un DVD de la Virée dont les bénéfices seront reversés cette année, à la Ligue contre le cancer. AMTA remercie tous ses partenaires, sponsors et les membres de l'association, les bénévoles qui ne ménagent ni leur peine, ni leur énergie pour contribuer à la réussite de cet événement.

Les motards clôturent la saison 2015



L'Association Moto Tourisme d'Aubiat (A.M.T.A.) a tenu son Assemblée Générale le samedi 28 novembre 2015 au Centre Associatif d'Aubiat. Le président José Fuentes a clôturé la saison 2015 en faisant un bilan positif de la saison. Il a souligné l'excellente santé de l'Association qui compte, à ce jour, 112 membres et plus de 50 motos. Les sorties 2015 ont été nombreuses et diversifiées : le musée du Costume de Moulins, Barcelone, Port aventura, l'Italie le Cantal, le château de Guédélon.... La virée d'Aubiat a encore fait le plein en accueillant plus de 160 motos venues de la France entière. Le président, n'a pas manqué de remercier la municipalité d'Aubiat et son maire, Stéphane Bardin, pour son soutien et son implication. Les motards ont aussi un grand cœur. Ils ont remis un chèque de 1000 euros, fruit de la vente des DVD de la dernière virée, à l'Association « la Ligue contre le cancer ». Le planning 2016 est déjà bien rempli : le musée de la musique POP dans l'Allier, la Loire, le Puy du Fou, le Haras de Pompadour à Uzerche, le Bourbonnais. Une virée d'Aubiat, nouvelle formule, est prévue, quant à elle, **le samedi 18 juin 2016**. À vos agendas...

La soirée s'est poursuivie dans la convivialité autour d'une succulente tartiflette et d'une soirée musicale.

INFOS Associations

Amicale des Chasseurs d'Aubiat Un dimanche à la chasse à Aubiat

En partenariat avec la Fédération Départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme, les chasseurs d'Amicale d'AUBIAT ont organisé l'accueil de non chasseurs, le dimanche 18 octobre, dans le cadre de l'opération, « Un Dimanche à la Chasse » afin de faire partager leur passion : la chasse au petit gibier avec chien d'arrêt.

Une dizaine de personnes ont été accueillies, au petit matin, autour d'un petit déjeuner, ce sont pour la plupart des nouveaux habitants installés depuis peu sur le territoire, venant des agglomérations urbaines de Clermont-Fd, Riom ou Gannat qui souhaitent mieux connaître la chasse. Seule exception à cette règle, Christian JAFFEUX, agriculteur à Aubiat, non chasseur, connaissant parfaitement la commune qui, appréciant la chasse et la convivialité, était aussi de la partie. Une fois les consignes de sécurité diffusées, les invités ont été équipés de gilets oranges, de casquettes oranges offertes par la société de chasse d'Aubiat, les chasseurs se sont dispersés sur le terrain accompagnant une ou deux personnes.

Au retour, de cette matinée, tous les participants sont rentrés enthousiastes, racontant les anecdotes vécues lors de cette balade dans la nature. Certains sont rentrés avec de grands bouquets de fleurs cueillies dans la jachère fleurie de l'Amicale, d'autres avec la musette bien remplie de noix, de pommes ou encore de coings. La plus expressive était



certainement Candice, la benjamine de cette aventure, accompagnée par sa maman Audrey, elle était très fière de poser pour une photo avec le lapin tiré par Bruno BILLARD. Le tableau de chasse a pu être célébré avec une dizaine de pièces, perdrix, faisans, pigeons ou lapins, certains ont pu voir courir des lièvres, la chasse de ce gibier étant déjà fermée à Aubiat.

Michel CAUTIER, administrateur de la Fédération a remis aux participants, un petit cadeau de la part de la Fédération et une jolie mallette de couteaux pour la découpe de gibier à Stéphane BARDIN, Président de la société de chasse, en remerciement pour sa participation à cet événement national. Comme chez Astérix, cette matinée s'est terminée par un repas très convivial partagé par tous les participants, chasseurs et non chasseurs.



Club « Violettes et Jonquilles »

• **Le repas dansant** a connu son ambiance habituelle. Après un repas très apprécié, les amateurs de danse se sont retrouvés sur la piste dès les premières notes de musique.

• Le Club a reçu « Générations Mouvement, Fédération départementale des Aînés ruraux » pour le **concours annuel de pétanque en doublette**. C'est dans un cadre magnifique et une ambiance conviviale que 42 équipes venues des quatre coins du département se sont affrontées tout au long de la journée. Avec 4 parties gagnées les premières équipes étaient venues d'Ennezat, Aigueperse, Saint-Gal-sur-Sioule et la première équipe féminine venait d'Usson.



• Beau succès pour le concours de belote organisé par le club « Violettes et Jonquilles ». C'est dans une ambiance conviviale que 62 équipes se sont affrontées tout au long de l'après-midi.



Bonnes fêtes de fin d'année !



INFOS Associations



Les Riverains de la Basse Morge

L'AAPPMA « Les Riverains de la Basse Morge » a organisé une journée de découverte du milieu aquatique sur la Morge le 23 juin pour les élèves de CM1 et CM2 d'Aubiat, classe de Cécile Doire.



Cette journée a été encadrée par un guide pêche Julien Katzenfort mandaté par la fédération de pêche du Puy-de-Dôme. Le matin, les élèves ont pu découvrir les différentes larves

d'insectes, gammars, vers d'eau en les prélevant eux même dans la rivière. L'après-midi en classe, ils ont étudiés les différents insectes prélevés le matin en les observant au vidéo projecteur pour connaître leur anatomie, leurs modes de vie. L'animateur a exposé les différentes catégories de larves, leurs vies aquatiques jusqu'à l'éclosion pour certaines et des différents poissons présents sur la Morge. La projection du film « eaux vives » de Christian Bourchardy traitant du milieu aquatique, des poissons de la rivière des diverses pollutions des cours d'eau a validé cette journée. Cette animation a permis aux élèves de découvrir le milieu aquatique de la rivière et de les sensibiliser sur sa protection à l'avenir.

Une école de pêche a été créée au barrage des Fades Besserve « Les Ancizes » pour les jeunes à partir de 8 ans. Cette école, encadrée par un guide de pêche, vous permettra de vous initier à la pêche au coup, la truite et carnassiers. Les activités se déroulent les mercredis après-midi à partir du mois de mars.

Pour tous renseignements :

apn@peche63.com – Tél. 04 73 92 56 29 .

Sports et Loisirs



L'Association Sports et Loisirs vous informe de ses activités.

- BRODERIE HARDENGER + COUR TRICOT : Tous les mardis de 17 h à 19 h salle communale de Chazelles.
- DESSIN : 1 mercredi sur 2 de 17 h 30 à 20 h au Four banal à Persignat.
- GYMNASTIQUE d'ENTRETIEN : Tous les lundis et jeudis de 20 h à 21 h, salle de gym en face de l'école d'Aubiat.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

Éliane au 04 73 97 24 63 ou Évelyne au 04 73 63 68 63 ou Brigitte au 06 33 41 06 75.

Anciens Combattants

Les Anciens combattants ont le plaisir de souhaiter une bonne et heureuse année 2016, ainsi qu'un bonne santé à toute les familles de la Commune et vous remercient pour votre présence aux cérémonies commémoratives du 8 Mai et 11 Novembre.

Les cérémonies en l'honneur de nos morts permettent de rendre hommage à tous ceux qui ont redonné à la France son honneur et sa liberté que chacun apprécie en temps de paix.



Accueil de loisirs

ALSH Nord Limagne



Communauté de Communes Nord Limagne

Les accueils de loisirs Nord Limagne mettent en place à chaque période de vacances un programme diversifié pour les enfants de 3 à 11 ans.

Aux dernières vacances, plus de 70 enfants ont partagé l'expérience incroyable de constructions grandioses en Kapla, à la salle des fêtes d'Aubiat. Halloween a été traditionnellement fêté et les enfants ont été fort bien accueillis par les habitants d'Aubiat.

En 2016, le développement d'animations pour les 11 à 13 ans et l'ouverture d'un site à Saint-Agoulin à chaque période de vacances, accentueront le service enfance-jeunesse du territoire Nord Limagne.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter le site : www.cc-nordlimagne.fr



CALENDRIER 2016 - OUVERTURE DES ACCUEILS DE LOISIRS NORD LIMAGNE (sous réserve de modification)

févr-16

du 15 au 19 : Aigueperse - Aubiat - Bussières - St Agoulin - Thuret
du 22 au 26 : Aigueperse - Bussières - Activités 11-13 ans

avr-16

du 11 au 15 : Aigueperse - Aubiat - Bussières - St Agoulin - Thuret
du 18 au 22 : Aigueperse - Bussières - Activités 11-13 ans

juillet-16

du 06 au 29 : Aigueperse - Aubiat - Bussières - St Agoulin - Thuret
week-end et le 14 et 15 : Fermeture

août-16

du 01 au 31 : Bussières
du 29 au 31 : Aigueperse
week-end et le 15 : Fermeture

oct-16

du 20 au 28 : Aigueperse - Aubiat - Thuret
du 24 au 28 : St Agoulin - Activité 11-13 ans
du 24 au 31 : Bussières
week-end : fermeture

nov-16

02 novembre : Bussières

Inscriptions vacances d'hiver : 18 au 29 janvier

Inscriptions vacances de printemps 14 au 25 mars

Inscriptions vacances d'été : 17 mai au 3 juin

Inscriptions vacances d'automne : 26 sept au 7 oct

Alsh Aigueperse :	Nadia GIRARD 04 73 64 20 05 ou 06 30 63 95 47 alsh-aigueperse@cc-nordlimagne.fr
Alsh Aubiat/St Agoulin :	Nadège BEAUFOL 06 30 63 95 33 alsh-aubiat@cc-nordlimagne.fr
Alsh Bussières et Pruns :	Emmanuelle AIVADIAN 06 31 00 94 95 alsh-bussieres@cc-nordlimagne.fr
Alsh Thuret :	Fabien BRUN 06 75 88 23 56 alsh-thuret@cc-nordlimagne.fr

Cérémonies commémoratives

11 novembre 2015 : Les cérémonies nationales commémorent la mémoire des combats et le sacrifice des victimes civiles ou militaires de guerre.

Quel plaisir de voir cette jeune génération et la population de nos villages. Plus de cent personnes et une vingtaine d'enfants se sont associés à ces commémorations et hommages rendus à tous les morts pour la France. Nous remercions les habitants venus nombreux et le corps des sapeurs pompiers d'Aubiat et d'Artonne pour leur participation.



Histoire de nos villages

La petite histoire d'Aubiat

La population d'Aubiat à la veille de la guerre 14/18

Après les travaux de recherche réalisés l'an dernier sur «LES ENFANTS D'AUBIAT DANS LA GRANDE GUERRE», il m'a paru intéressant d'examiner l'état de la population avant le déclenchement des hostilités. Les recensements de population de 1906 et 1911(1) nous éclairent sur le nombre de foyers et d'habitants à cette époque.

Ratio habitants/foyers : 1906 = 3,23 – 1911 = 3,28

Lieux	Nombre d'habitants		Nombre de foyers	
	1906	1911	1906	1911
Aubiat bourg	486	446	164	151
Chazelles	273	281	80	79
Persignat	227	222	66	67
La Raynaude	24	26	8	8
Mons	10	25	1	4
Montclar	9	11	1	1
Moulin des Cotes	7	7	1	1
Moulin de Lavour	4	4	1	1
Moulin de Piry	2	3	1	1
Le Creux du lac	0	5	0	1
La Gare	4	3	1	1
Totaux	1046	1033	324	315

Un champion de France à Persignat !

Après s'être qualifié lors de la finale régionale organisée par l'association des Anciens Tracteurs de Limagne à Biozat (03), Simon ROCHE a gagné la finale nationale de labour à l'ancienne le 13 septembre 2015 à Semussac dans les Charentes-Maritimes. Cette épreuve regroupait 21 concurrents venus de 10 régions.

Le concours consiste à labourer une parcelle de terre de 60 m de long par 15 m de large. Le labour doit être droit, la terre bien retournée. Le classement final prend également en compte la tenue vestimentaire d'époque ainsi que l'état de l'attelage (charrue et tracteur). Le tracteur, un Société Française Vierzon de 1960 et la charrue IH des années 50 ont été restaurés par Simon.



(1) Sources Archives Départementales 6M255 – 6M256.

Quelques remarques :

1. Une grande stabilité de nombre d'habitants entre les deux recensements.
2. Le nombre important de foyers à la Raynaude (8) y compris les foyers de deux garde-barrières du P.L.M.
3. L'augmentation de foyers et d'habitants à Mons traduisant l'arrivée des fermiers en provenance de l'Allier.
4. La présence d'habitants au moulin des Cotes (aujourd'hui en ruine) occupés au traitement du chanvre.
5. L'arrivée de fermiers au Creux du lac en provenance de l'Allier entre 1906 et 1911 avec la construction de la ferme.
6. À cette époque le château de Montclavel est inoccupé.
7. Le château d'Aubiat (près de l'église) semble également inoccupé.
8. La majeure partie des habitants sont désignés cultivateurs. On note un nombre élevé de domestiques. On recense entre autres 2 boulangers, 1 boucher, 1 cordonnier, plusieurs maçons, quelques menuisiers et ... un docteur.

Jean-Claude BRUN



Écoles



Inauguration

Jeudi 2 juillet, la commune d'Aubiat dit «Au revoir» aux enfants de CM2 et donne un nom à l'école de Chazelles. Pour cet avant-dernier jour dans leur école primaire, les enfants de CM2 ont eu la visite en classe de Monsieur Le Maire, des Conseillères Municipales en charges des affaires scolaires et de Madame La Principale du collège Diderot, venus leur souhaiter bonne route, les féliciter pour leurs années primaires, les encourager et aussi bien leur rappeler l'importance du travail, des études pour leur avenir.

Chacun a reçu en cadeau un beau stylo au nom de la commune. À l'issue de ces adieux très émouvants, un goûter a été offert gracieusement par la société Compass.

Chagrinés que leur école ne porte pas de nom, avec les informations de Jean-Claude BRUN, le Conseil Municipal et les enfants se sont prononcés pour lui en trouver un. Appelée simplement jusqu'à présent école primaire de Chazelles, la commune vient de rendre hommage à son fondateur Félix Victor MARTHA-BEKER en prenant son nom. En présence de ses descendants, Monsieur le Comte de Bonnevie et sa sœur Chantal, de Stéphane BARDIN, Maire d'Aubiat, des conseillers municipaux, des enseignants, des élèves et de leurs parents. Monsieur Jean-Claude BRUN a présenté l'historique de Félix Victor MARTHA-BEKER. Une plaque dessinée par un des élèves de CM2 a été inaugurée. Désormais, l'école s'appelle MARTHA-BEKER.

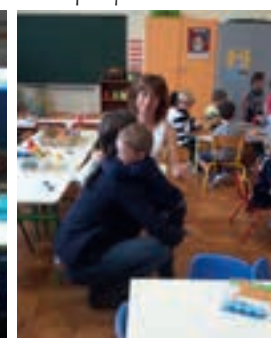


La rentrée scolaire pour les écoliers d'Aubiat

Les enfants ont pu se ressourcer et se reposer afin de démarrer une nouvelle année qui s'annonce à la fois studieuse et riche en projets motivants. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'inscription aux TAP/NAP (Temps d'Activités Périscolaires) se fait par périodes scolaires allant de vacances à vacances. Un coupon d'inscription est distribué aux familles avant chaque période.

Les TAP se déroulent tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis du calendrier scolaire pour les enfants de l'école Maurice GENEST à Aubiat de 13h20 à 14h20, et de 15h35 à 16h35 pour les écoliers de l'école MARTHA-BEKER à Chazelles.

Encadrés par des animateurs compétents, les écoliers peuvent participer à de nombreuses activités, telles que la lecture, jeux collectifs et de société, peinture, activités artistiques...Vive la rentrée ! Vive l'école et Vive les TAP !



Visite de l'exposition Métallik'art

Jeudi 10 décembre, les élèves de PS/MS/GS/CP de l'école d'Aubiat se sont rendus à la salle d'exposition de la CCNL à Aigueperse visiter l'exposition Métallik'art et rencontrer Jean-Michel Jovin qui leur a présenté ses créations : les « ButaDreams »





Écoles



Les dernières nouvelles des écoles

- **Vendredi 22 mai 2015** : Rencontre sciences buissonnières à Aigueperse avec le « réseau lumières ». Stand école d'Aubiat (exposition sur la graine).
- **Vendredi 29 mai 2015** : Sortie à Vichy (école d'Aubiat). Musée des Arts d'Afrique et d'Asie (exposition sur les masques) et ateliers => PS-MS : coiffe avec des fleurs artificielles ; GS-CP : masques déformés. Repas chinois. Après-midi : découverte du Tai Chi.
- **Mardi 23 juin 2015** : Classe de CM1-CM2 => sortie pêche avec la société de pêche du Cheix-sur-Morge.
- **Vendredi 26 juin 2015** : Fête de l'école [les écoles d'Aubiat et de Chazelles, promenade contée (chants et danses)]
 - Cour de l'école d'Aubiat => thème : l'Amérique du Nord
 - Cour du château (Aubiat) => thème : l'Asie
 - Les Granges => thème : les pôles, l'Océanie et l'Amérique du Sud
 - Salle des fêtes => thème : l'Europe
 - cour de l'école d'Aubiat (classe de CM1-CM2)
 - cour du château (classe de PS-MS)
 - Les Granges (classe de CE1-CE2)
 - Les Granges (classe GS-CP)



Remerciements à : Madame de Bonnevie de Pogniat ; Madame Didienné ; l'Association des anciens combattants pour le prêt de la sono ; la commune.

- **Mardi 02 septembre 2015** : rentrée => les effectifs des écoles

École d'Aubiat	École de Chazelles
> classe de PS/MS : 26 élèves	> classe de CE1/CE2 : 24 élèves
> classe de GS/CP : 25 élèves	> classe de CM1/CM2 : 18 élèves



Les TAP/NAP

À l'école de CHAZELLES, un nouveau service des TAP a pris forme de 15h30 à 16h30.

Trois groupes sont constitués et baptisés : Les minions, les chatons star et Les carambars.

Véronique PILLOT BOUHIER, Sandra PERIER et Morgane TIXIER encadrent ce temps de détente, de loisirs et de découverte (créations manuelles, jeux extérieurs, jeux d'expression et de communication...)

À l'école d'Aubiat, les TAP ont conservé le même créneau horaire de 13h20 à 14h20 avec Audrey BELGRAND, Corinne HOARAU et Amandine PERRONIN en qualité d'animatrice.

Cette année, les Pat Patrouilles, Les volcans et les Tigres sont les noms des 3 groupes qui découvrent et participent aux activités de détente (Jeux, bricolage, histoires...)

92 % des enfants en âge de fréquenter les TAP y participent.



Un bricolage des enfants MS

2, route de Riom
63260 Aigueperse
04.73.38.52.99
fabien.pinon@a2eg.fr

a2eg

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
INDUSTRIELLE / TERTIAIRE
BÂTIMENT – DÉPANNAGE
RÉSEAU INFORMATIQUE
RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE
MISE EN CONFORMITÉ

Entreprise

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

CARVALHO José

6, chemin des Grosbosts
63200 RIOM

Tél. 04 63 63 52 28 – Fax 04 73 64 07 23
Email : eurl.carvalhojose@gmail.com

Deux passions : le setter et la bécasse. Sélection, travail, beauté.

**Élevage canin
de la hêtraie pourpre**

Imp. des Raynauds
63260 SAINT-AGOULIN
04 73 33 02 89
06 30 00 58 27

<http://delahetraiepourpre.chiens-de-france.com>
de.la.hetraie.pourpre@orange.fr

Chasseur de Toit

Un mandataire
à votre service

On cherche et trouve
pour vous
le bien de vos rêves !!!

06 61 69 81 63
jlaubreton@yahoo.fr

Grégory DELEPINE SARL

**COUVERTURE
ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ**

**NEUF
RESTAURATION
ORNEMENTATION**

44 bis, allée de la Chapelle – BP 18
63260 AIGUEPERSE

Tél. 04 73 63 61 82 – Fax 04 73 97 96 55
delepine-couverture@wanadoo.fr

ADMR

*Facilitez-vous
la vie avec notre offre
de services*

- Aide à domicile : ménage, repassage, préparation repas
- Aide à la personne âgée, handicapée, garde de jour, de nuit
- Aide à domicile auprès des familles, garde d'enfants

Fédération ADMR du Puy-de-Dôme
La Pardieu - 44, rue Joseph Desaynard CS 60042
63063 Clermont-Ferrand cedex 1

Contactez-nous au 04 73 28 00 00
mail.info.fede63@admr.org

Madame est servie !

Toujours plus proche des particuliers, Colas Rhône-Alpes Auvergne réalise vos chemins en enrobés classiques ou de couleur et vos aménagements privés : bordures, murs en pierre, dalles béton...

AGENCE DE GERZAT
4 Rue André Marie Ampère 63360 GERZAT
Tél : 04 73 69 96 30 - Fax : 04 73 69 96 30

COLAS
Rhône-Alpes Auvergne

VEOLIA Ressourcer le monde

Direction de Secteur Auvergne
216 avenue Jean Mermoz
63 000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 98 33 33

RECYCLAGE & VALORISATION DES DÉCHETS